

MAIRIE DE RUESNES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

Conseil municipal convoqué le 1^{er} septembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois le 9 septembre 2023 à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude BLOMME, Maire.

Appel des élus

Après avoir fait l'appel, il a été compté 9 élus présents, 2 élues absentes et excusées.

Présents : BLOMME Claude – FEDERBE Patrick - FINET Brigitte – LAIGLE Jean-Louis – LEPEZ Lucie - SCHMIDT Nicolas - SERPILLON Irénée - SARACINO Justine - FORTUNATO Guillaume

Absentes : DUPIRE Annick - BROQUET Magali

- Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean-Louis LAIGLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut commencer.

Monsieur le Maire remarque que le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 3 juin 2023 ne fait l'objet d'aucune observation.

1) Délibérations

a) SIAVED

Suite au vote de son adhésion au SIAVED de la CCPM, le conseil municipal de Ruesnes doit procéder à son tour au vote.

La loi pour la transition écologique et croissance verte (2015) impose de répondre aux obligations en matière d'extension des consignes de tri, ce qui nécessite d'adhérer à un centre de tri référencé par CITEO.

La compétence tri du SIAVED comprend le centre de tri et les déchetteries.

L'adhésion au SIAVED implique donc le transfert des déchetteries du pays de Mormal au SIAVED, ce qui entraîne la mise à disposition des déchetteries et le transfert du personnel au SIAVED avec maintien de la carrière, des avantages acquis et des lieux d'affectation.

Cette adhésion au SIAVED permettra aussi un accès à l'ensemble des déchetteries du SIAVED et une collecte de l'amiante au porte à porte.

Un appel d'offre a été lancé par la CCPM pour la collecte des déchets.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition du Maire.

b) Siden Sian

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président du Siden Sian demandant au conseil municipal de délibérer pour l'adhésion des communes d'Avelin, d'Iwuy, Enquin lez Guinegatte et Tortequesne avec transfert de la compétence Défense extérieure contre l'incendie.

A l'unanimité le conseil municipal accepte l'adhésion au SIDEN SIAN des communes citées précédemment.

c) Centre aéré 4 €/jour et par enfant

Monsieur le Maire propose de verser une participation financière de 4 euros par jour aux parents des enfants ayant fréquenté les centres de loisirs de la CCPM cet été suivant un état transmis par la CCPM.

Cet été 16 enfants de Ruesnes ont fréquenté ces centres aérés.

Coût pour la commune : 808 euros

A l'unanimité le conseil municipal accepte de verser la participation financière.

2) Point sur le projet d'aménagement du centre de Ruesnes

Monsieur le Maire fait un point sur le projet d'aménagement du centre de Ruesnes par la distribution au conseil municipal du plan d'aménagement, il soulève le problème des bornes forains qui nécessitent la pose d'un compteur EDF qui présente un coût financier supplémentaire. Le conseil municipal décide donc de ne pas en faire installer.

Monsieur le Maire expose le projet d'enfouissement des réseaux prévu tout le tour de la place rue de l'Eglise, rue du Château et rue du Quesnoy avec la pose de 4 feux rouges au carrefour de la Mairie et la suppression du dos d'âne.

La circulation sera à sens unique, l'entrée côté rue de l'Eglise et la sortie côté mairie.

L'enfouissement des réseaux impacte le coût des travaux. Pour ces derniers, la commune peut prétendre à une aide jusqu'à 80 % du FACE du Syndicat d'électrification d'Avesnes.

Coût de l'aménagement hors enfouissement : 897 899.33 euros subventionné à hauteur de 546 102.06 euros, une compensation pour éoliennes de 150 000 euros et un reste à charge pour la commune de 52 147.38 euros.

3) Divers

Monsieur le Maire a reçu un courrier de modification de la 4G à la 5 G de l'antenne existante située chemin de Mortry.

Monsieur le maire informe le conseil municipal du nombre de visites sur le site www.ruesnes.fr (moyenne de 200 visites sur 7 jours).

Monsieur le Maire donne lecture des résultats du championnat de France des cavaliers (discipline pony games) du centre équestre de Saultain : 2eme Juliette Vieilledent club poussin, 3 eme Magali Broquet club major

Informations

- Commande d'arbustes, d'arbres et de plants dans le cadre du Parc Naturel Régional de l'Avesnois sur le site internet www.plantonsledécor.fr

- **Renouvellement des membres de la commission de contrôle des listes électorales :**

Délégué de l'administration : CARPENTIER Guislain

Délégué du tribunal judiciaire : LEMOINE Christian

Membre du conseil municipal : FEDERBE Patrick

- **Le projet de construction du parc éolien** initié par Monsieur Robert Brasseur en 2011 a enfin vu le jour à la limite du territoire de la commune en direction de Bermerain

